



U.C.S.A.-cgt

Préambule au CCE du 12 juin 2014

## **La direction nous doit la transparence**

Ce CCE du 12 juin se tient dans un contexte de forte turbulence pour France télévisions. Le scandale Bygmalion touchant des membres de l'ancienne direction concernerait aussi, s'il faut en croire le Canard Enchaîné, l'équipe dirigeante actuelle qui aurait contracté un engagement de 180 000 € le 10 octobre 2010 avec BM Consulting, la maison-mère de Bygmalion, dont le PDG, Bastien Millot, avait été "prié de démissionner de FTV" 10 jours plus tôt.

C'est un feuilleton à rebondissements, qui se poursuit depuis des semaines et qui alimente les gazettes de façon quasi quotidienne. Scandale politique au plus haut niveau autour du financement de l'UMP, mais qui toucherait aussi, toujours selon le Canard Enchaîné, le monde du sport, celui du Medef et même de certains de ses partenaires syndicaux privilégiés.

Pour ce qui concerne le versant France télévisions de l'affaire, il est question d'absence d'appel d'offres, de soupçon de favoritisme voire de rétro commissions... Des accusations graves qui contribuent de manière évidente à la déstabilisation de l'entreprise et de ses salariés que nous représentons ici.

Le silence ou les réponses évasives ne peuvent être une ligne de défense pour la direction. Les questions sont trop pressantes. L'entreprise est attaquée de toutes parts. Son image est salie. Les téléspectateurs, les salariés et France télévisions en tant qu'entreprise publique en pâtissent. La dissimulation est interdite. Nous avons le droit de savoir.

C'est la raison pour laquelle, au nom de la transparence, les élus de la CGT au CCE vous demandent officiellement monsieur le Président de transmettre toutes les informations qui vous ont été réclamées par le juge Renaud Van Ruymbeke. Nous voulons la clarté sur les contrats passés par France télévisions auprès de ses différents prestataires.

Paris, le 12 juin 2014